



Force Ouvrière SCC

96 rue des Trois Fontanot, 92744 Nanterre

Tél. : 01 41 91 31 94 – E-mail : contact@foscc.fr

PUBLICATION / FO SCC / JUILLET 2026

NAO 2026 : Des propositions de la direction insuffisantes et inacceptables

À l'issue de la réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO) du 1er juillet 2026, la direction a présenté ses propositions salariales. Malgré des résultats exceptionnels et un chiffre d'affaires record, les mesures annoncées sont très éloignées des attentes légitimes des salariés.

La direction propose une augmentation générale des salaires de seulement 1,4 % ainsi qu'une revalorisation de la prime repas limitée à 0,50 €. Pour Force Ouvrière, ces mesures sont insuffisantes et ne permettent pas de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Pourquoi FO refuse ces propositions

Une augmentation de 1,4 % reste inférieure aux besoins réels des salariés face à l'augmentation du coût de la vie.

La hausse de 0,50 € de la prime repas ne compense pas l'augmentation continue des dépenses alimentaires. Les excellents résultats de l'entreprise doivent se traduire par un partage plus juste de la valeur créée par le travail des salariés.

Les salariés méritent une véritable reconnaissance de leur engagement et de leur contribution aux performances de SCC.

Les demandes de FO

Une augmentation générale des salaires significativement supérieure à l'inflation.

Une revalorisation conséquente des titres-restaurant et des mesures concrètes de reconnaissance.

L'ouverture de nouvelles discussions afin d'aboutir à un accord plus juste et plus respectueux des salariés.

FO restera pleinement mobilisée durant les négociations et continuera de défendre les intérêts de l'ensemble des salariés. Ensemble, faisons entendre nos revendications et refusons des propositions qui ne sont pas à la hauteur de notre engagement.

Le syndicat FO SCC

 contact@foscc.fr